

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE

OPÉRATEUR C – AUXILIAIRE



POSTE AUXILIAIRE – 36 HEURES PAR SEMAINE

VILLAGE DE SENNEVILLE – OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Senneville est une municipalité champêtre de la pointe ouest de l'Île de Montréal qui est notamment reconnue pour la valeur historique et architecturale de son patrimoine ayant été construit par des architectes bien connus au Canada. Véritable fleuron de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, elle fait la fierté de ses résidents qui éprouvent un fort sentiment d'appartenance à la communauté. La municipalité est choyée de compter plusieurs espaces verts de grande envergure sur son territoire où les animaux sauvages peuvent vivre en toute quiétude. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment l'Arboretum Morgan et le parc agricole du Bois-de-la-Roche.

Le Village de Senneville est en pleine croissance, avec plusieurs projets de développement immobilier en cours. D'autres initiatives, notamment environnementales et patrimoniales, sont également en phase de planification.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

L'opérateur « C » est un employé qui, en plus de remplir les fonctions de préposé aux travaux généraux et à la propreté, exécute des tâches sous l'autorité de son supérieur immédiat, selon des directives orales ou écrites.

Le travail comprend la conduite de véhicules motorisés avec ou sans équipement de moins de 4 500 kg, exigeant un permis de conduire de classe 5, ainsi que l'utilisation de tracteurs à gazon ou utilitaires motorisés avec ou sans équipements.

LISTE DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

La personne retenue sera appelée à effectuer notamment les tâches suivantes :

- S'assure du bon état des équipements et effectue de menus travaux d'entretien : vérifie la batterie, le radiateur, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus, la carrosserie, les vitres, ajoute ou fait ajouter de l'huile au besoin et fait ou fait faire le plein d'essence, lave l'appareil et veille à le maintenir propre, etc. Rapporte toute défectuosité à son supérieur. Effectue les rondes de sécurité selon les exigences du Village.
- Effectue divers travaux d'entretien et de réfection du réseau routier en utilisant de l'équipement, pose des panneaux de signalisation et trace les bandes de démarcation routière; effectue des travaux manuels simples et courants tels que l'enlèvement des rebuts, le creusage et le remplissage de trous et de tranchées, l'élagage de broussailles, la manutention d'objets lourds, le chargement et le déchargement de matériaux, l'entretien de pelouses et le déneigement.
- Effectue divers travaux d'entretien et de réfection du réseau d'aqueduc, d'égouts, parcs, bâtiments et installations de la municipalité.
- S'assure de respecter les consignes de sécurité et de porter l'équipement de protection individuelle requis pour exécuter les travaux.
- Exécute des travaux d'entretien d'instrumentation et de contrôle aux équipements, bâtiments et installations de la municipalité.
- S'assure de la bonne utilisation, de l'entretien des équipements utilisés et de la propreté des infrastructures du département et voit à rapporter à son supérieur tout besoin en entretien supplémentaire.
- Planifie ses besoins en matériaux ou équipements pour les travaux à exécuter.
- Intervient rapidement lors de situations d'urgence pour résoudre des problèmes.

POUR NOUS JOINDRE :

VILLAGE DE SENNEVILLE
35, chemin de Senneville, Senneville (QC) H9X 1B8
Tél : (514) 457-6020 senneville.ca
rh@senneville.ca

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE OPÉRATEUR C – AUXILIAIRE



EXIGENCES RECHERCHÉES

- Permis de conduire valide (classe 5 – SAAQ)
- Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- Cours de sécurité en travaux publics et construction (APSAM)
- Savoir lire, écrire et parler le français (la connaissance de l'anglais est un atout).
- Expérience dans la conduite et l'opération d'équipements motorisés ainsi qu'en voirie

COMPÉTENCES

Habilités :

- Conduire les véhicules et opérer les appareils motorisés concernés afin d'en optimiser le rendement;
- Veiller à la propreté et au bon fonctionnement des véhicules et appareils motorisés, et effectuer les ajustements mineurs nécessaires;
- Faire preuve de tact et de courtoisie;
- Se servir de l'outillage requis;
- Effectuer le travail selon les méthodes établies.

NOS AVANTAGES

- Salaire horaire : 35,57 \$ (selon la nouvelle convention collective des cols bleus).
 - Poste auxiliaire de jour – entrée en fonction dès que possible
 - Horaire de 36 heures par semaine : du lundi au vendredi, avec horaire d'été à longueur d'année (les vendredis se terminent à 11 h 45).
 - Sentiment d'accomplissement au service de la communauté
 - Employeur inclusif qui valorise l'équité et la diversité

CANDIDATURES

Vous possédez les compétences requises et le défi vous intéresse? Faites-nous parvenir votre **curriculum vitae** à l'adresse suivante : rh@senneville.ca

Début d'emploi : dès que possible

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

L'utilisation du genre masculin dans ce document a pour seul but d'alléger le texte.

POUR NOUS JOINDRE :

VILLAGE DE SENNEVILLE
35, chemin de Senneville, Senneville (QC) H9X 1B8
Tél : (514) 457-6020 senneville.ca
rh@senneville.ca